

DURÉE : 3 Jours (21H)

Prix : Nous contacter



PRÉSENTIEL



Objectifs et compétences visés

- Identifier les principales réglementations applicables dans le domaine de la logistique et des entrepôts couverts.

À qui s'adresse la formation ?

Profils

Responsables d'exploitation, responsables et techniciens sécurité et environnement, promoteurs et responsables immobiliers dans les entrepôts industriels, transporteurs/logisticiens, responsables des investissements.

Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire à cette formation.

Contenu de la formation

- Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) :
 - les principes généraux de la réglementation ICPE,
 - les régimes administratifs de la déclaration, de l'enregistrement et de l'autorisation environnementale,
- Exigences ICPE spécifiquement applicables aux entrepôts couverts.
- Sécurité incendie
 - le cadre réglementaire et l'organisation de la sécurité : Code du travail et autres référentiels techniques (D9, D9A, APSAD),
 - les principes du désenfumage,
 - la détection incendie,
 - les divers matériels de lutte contre l'incendie et les installations fixes d'extinction automatique à eau (sprinkleurs).

Modalités

Modalités d'évaluation

Cette formation ne donne pas lieu à un contrôle de connaissances.

Nos plus

Contenu et durée personnalisables en fonction de votre besoin.

Ce programme permet d'acquérir une vision globale de la réglementation applicable aux entrepôts. Pour aller plus loin vous pouvez suivre le cycle technique incendie (BL-INC-INSSI-CT) et le cycle technique environnement (PR-HSE-ERITECH-CT).

En bref

21000

stagiaires / an



Des infrastructures
pédagogiques uniques

+ de 500

diplômés / an

+ de 400

intervenants

Besoin d'information sur votre prochaine formation ?

Quelle que soit votre interrogation (choix de la formation, contenu, objectifs visés, modalités d'apprentissage, financement...), nous sommes à votre écoute.

+33 (0)8 06 00 03 70